

Communiqué de presse

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION DE 1990 : PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats définitifs du recensement fédéral de la population du 4 décembre 1990 (RFP 90) ont été publiés par l'Office fédéral de la statistique au début de cet été. Le Service cantonal de statistique (SCS) en diffuse les principaux, relatifs à la population résidante du canton de Genève et de ses communes, dans sa collection *Données statistiques*¹.

Cette première publication du SCS consacrée au RFP 90 porte sur les données démographiques les plus couramment utilisées (population totale des communes, structure selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial et l'origine); comprenant 9 tableaux, elle est illustrée de nombreux graphiques et de cartes et accompagnée de quelques commentaires. En voici un échantillon :

Croissance 1980-1990 : Genève proche de la moyenne suisse

La Suisse a connu, entre 1980 et 1990, une forte croissance de sa population résidante (+ 8,0 %); le canton de Genève, avec une augmentation de 8,6 %, se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

Plus d'un tiers d'étrangers

En 1990, la population résidante du canton s'élève à 379 190, dont plus du tiers est d'origine étrangère (36,6 % contre 32,3 % en 1980). Parmi les 138 746 étrangers recensés dans le canton, les deux tiers (65,1 %) sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 18,6 % possèdent une autorisation de séjour à l'année. Les autres étrangers se répartissent entre les titulaires d'une autorisation du Département fédéral des affaires étrangères (9,8 %, diplomates non compris), les saisonniers (3,1 %), les requérants d'asile (1,8 %) et les autorisations de courte durée (1,6 %). Plus de 4 étrangers sur 5 (81,2 %) sont originaires d'un pays d'Europe, proportion légèrement inférieure à celle de 1980 (85,0 %).

Genève vieillit ...

La tendance au vieillissement de la population résidante du canton se poursuit. La proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus passe de 11,7 % en 1970 à 13,3 % en 1980 et 13,5 % en 1990. Notons encore que la part des personnes âgées est plus élevée en Suisse (14,4 %) qu'à Genève.

... et perd des jeunes

Entre 1980 et 1990, la population des jeunes de 0 à 19 ans a régressé en nombre absolu (de 81 924 à 79 718) et en proportion (de 23,5 % à 21,0 % du total). Quant à la population "potentiellement active" (de 20 à 64 ans), qui s'est accrue de 27 727 unités en dix ans, elle représente toujours près des deux tiers de la population résidante.

./.

1. *Population résidante du canton de Genève et de ses communes. Evolution 1950-1990. Données statistiques 1992/7, SCS, Genève, septembre 1992 (28 pages), prix : 10 francs (tél. 787 67 07).*



Une femme sur six est veuve ou divorcée

Selon l'état matrimonial, on observe un important déséquilibre entre les hommes et les femmes. Parmi les premiers, on compte moins de 7 % de veufs ou de divorcés en 1990, contre plus de 17 % de femmes veuves ou divorcées.

Genève et Carouge se repeuplent

Plus de la moitié de l'accroissement démographique (+ 30 150 entre 1980 et 1990) a été absorbé par la ville de Genève (+ 14 537) et Carouge (+ 1 936), soit deux communes qui avaient perdu des habitants entre 1970 et 1980. Trois autres communes enregistrent des gains supérieurs à 1 000 unités : Plan-les-Ouates (+ 1 268), Versoix (+ 1 121) et Veyrier (+ 1 097).